



Aménager



Embellir



Espace Urbain



Sites privés

PRODUIT DE MARQUAGE ► PEINTURE À L'EAU

DECOFIELD

RÉSISTANCE AU TRAFIC



Peinture à l'eau prête à l'emploi pour le marquage des lignes de terrains de sport sur gazon ou support stabilisé. ►►

LES POINTS FORTS

► USAGE

- Permet de réaliser un **marquage extra-blanc** garantissant une excellente perception des lignes de jeu
- **Résiste à la pluie** pour une plus grande durabilité du traçage

► EXPLOITATION

- **Très grande facilité d'utilisation** : produit prêt à l'emploi ne nécessitant ni dilution ni tamisage
- Respectueux de l'environnement : produit garanti sans solvant ni composé toxique
- Produit à l'eau préservant la santé et la sécurité des utilisateurs
- Non soumis à la réglementation concernant le transport et le stockage de matières dangereuses

LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
Utilisation d'eau recyclée dans la fabrication
Emballage recyclable à 75 %
- **REDUCTION DES DÉCHETS**
Sakapo® réduisant de 65 % le poids des déchets non recyclables
- **QUALITÉ DE L'AIR**
Faible impact sur la qualité de l'air
- **FABRICATION FRANÇAISE**
Fabriqué en région Hauts-de-France

AXIMUM

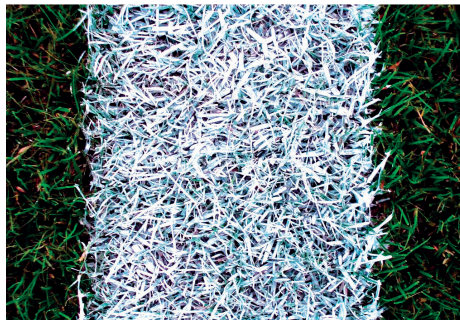


FABRICATION
FRANÇAISE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Peinture à l'eau à base d'émulsion de résine acrylique
- Conditionnement : seaux métalliques de 25 kg nets équipés de Sakapo®
- Couleur : blanc et jaune



MISE EN ŒUVRE

> SUPPORTS

- Appliquer sur support sec
- Pelouses, gazons, pistes en terre et supports stabilisés

> CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures du support : $10^{\circ}\text{C} < T < 45^{\circ}\text{C}$
- Hygrométrie maxi : 80 %
- Ne pas appliquer par risque d'averse

> MISE EN ŒUVRE

- Machine pneumatique ou Airless équipée d'une cuve inox (filtre 30 mesh)
- Éviter tout contact avec des matériaux oxydables : fer, laiton, cuivre...
- Application manuelle possible
- Malaxer mécaniquement le contenu du seau avant application



CONSOMMATIONS

Dosage produit	300 g/m ²
----------------	----------------------



SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit à usage professionnel, non nocif, non irritant, non inflammable
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 6 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.fr